

Second baromètre Ecoterritoires

20 avril 2010

La démarche des « Ecoterritoires » initiée en début 2009 associe 9 départements et régions de France afin de renforcer leur tissu d'entreprises liées à la croissance verte.

Le premier baromètre est paru en novembre 2009. Ce document apporte un éclairage sur les projets d'investissements des entreprises liées à la croissance verte traités depuis décembre dernier.

Le second volet de ce baromètre s'appuie sur l'étude de 689 entreprises liées aux énergies renouvelables, aux éco-matériaux et à l'éco-construction approchées durant les quatre derniers mois.

Ces entreprises ont été contactées directement dans le cadre de salons professionnels (Pollutec, Energaïa, Ecobat, Salon Bois énergie), d'approches directes ou se sont spontanément mises en relation avec le réseau Ecoterritoires.

Le potentiel d'investissement des entreprises liées aux éco-industries ou aux cleantech reste très haut. Ainsi, 7,6% des dirigeants d'entreprises approchées par les Ecoterritoires sont en phase d'étude sur des projets d'extension ou de création de nouveaux sites contre 7,3 % lors du premier baromètre.

Parmi les 53 projets traités depuis ces quatre derniers mois, plus de 94% concernent des projets de création d'activités, dont 32% sont d'origine étrangère. 38% de la totalité des projets concernent des activités de production liées au développement des entreprises, 6% des projets logistiques, 43% des activités commerciales et 17% des créations de sièges.

Sur les projets d'implantation identifiés, le secteur du solaire photovoltaïque représente 32% des projets et la revalorisation des déchets par des procédures de méthanisation notamment ou via le tri et le recyclage des déchets industriels 28%. Le bois énergie et l'éco-construction représentent 7% des projets détectés ces derniers mois et les cabinets conseil ou d'études liés aux énergies renouvelables représentent 13%.

La filière solaire photovoltaïque représente la part la plus importante des projets d'investissements. Cet état de fait conforte l'analyse de Greenunivers réalisée à partir des levées de fonds identifiés par le site internet spécialisé Greenunivers.com. Malgré la crise, et la baisse du prix de rachat du kilowatt les investissements liés au solaire restent majoritaires sur le panel contacté.

Le succès de l'édition 2010 du salon Energaïa vient conforter également cette tendance. 32,8% des dirigeants d'entreprises approchés sur ce salon étaient dans une phase d'étude d'un projet d'extension ou de création de nouveaux sites. Plus de la moitié des projets détectés sont d'origine étrangère et parmi les projets étrangers 61,5% sont d'origine chinoise.

La part majoritaire des entreprises étrangères dans les projets d'investissement liés au photovoltaïque sur le territoire français, semble annoncer une attractivité maintenue du

territoire sur ce secteur, malgré un attentisme perceptible lié au prix de rachat de l'électricité.

La prospection prochaine des Ecoterritoires sur le salon EWEC spécialisé dans l'éolien nous permettra bientôt de donner un éclairage sur l'impact du durcissement de la législation concernant cette filière sur les investissements en France et surtout sur le potentiel de développement d'activités de ce secteur.

Depuis début 2009, plus de 2 000 entreprises liées au green business ont été approchées, et 153 projets traités (source : premier baromètre Ecoterritoires du 23 novembre 2009, et second baromètre du 20 avril 2010).

Le réseau ECOTERRITOIRES pour favoriser la croissance verte.

9 territoires se sont rassemblés en formant le réseau ECOTERRITOIRES afin de favoriser le développement et l'implantation d'entreprises liées au développement durable. Conscients que les éco-industries connaissent actuellement une forte croissance, ils ont décidé d'agir et d'aller au devant des dirigeants d'entreprises et porteurs de projets afin de leur proposer leurs services gratuits d'aides et d'accompagnement de leurs projets d'investissement.

ECOTERRITOIRES, en constituant un réseau riche de la diversité des territoires associés, permet des actions fortes et visibles, notamment en matière d'accueil d'entreprises de ces secteurs. Des rencontres avec des têtes de réseaux publics et privés du green business en France (chefs d'entreprises, SER, ADEME, Fonds d'investissement...) permettent aux techniciens des ECOTERRITOIRES de monter en compétences, d'un point de vue technique notamment sur leur expertise en matière d'aides et de financements mobilisables sur les projets d'investissement green grâce aux différents dispositifs d'appui de l'Etat, des Collectivités Territoriales et des organismes spécialisés (ADEME, OSEO, sociétés de capital risque spécialisées...). www.ecoterritoires.org.

Les 9 Ecoterritoires :

ADEL 42 - Loire, région Aquitaine - 2ADI, Aveyron Expansion, Communauté d'Agglomération de Limoges et Ester Technopole, Creusot-Montceau Développement, Seine et Marne Développement, Somme Développement - Réseau Investir en Picardie Maritime, Vendée Expansion et Vosges Développement.